

07 nov 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 7 novembre 2003](#)

Gestion des connaissances

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a autorisé le lancement d'un marché public (*) qui a pour objectif l'élaboration d'un plan de gestion des connaissances dans une entité fonctionnelle de l'administration fédérale. Il a également pour but la fourniture d'instruments méthodologiques d'élaboration de plans de gestion des connaissances, réutilisables dans d'autres contextes.

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a autorisé le lancement d'un marché public (*) qui a pour objectif l'élaboration d'un plan de gestion des connaissances dans une entité fonctionnelle de l'administration fédérale. Il a également pour but la fourniture d'instruments méthodologiques d'élaboration de plans de gestion des connaissances, réutilisables dans d'autres contextes.

Une équipe d'experts en gestion des connaissances est chargée de soutenir la conduite du projet sur les plans stratégique et opérationnel. Il s'agit de mener un projet pilote et de mettre ensuite à la disposition de l'ensemble des services publics fédéraux la méthodologie et les instruments qui auront été utilisés et validés à cette occasion. (*) dans le cadre de la discipline budgétaire imposée par le Ministre du Budget, dans une circulaire du 6 mars 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe